

**RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
AU 31 MARS 2014**

**GROUPE GRAINES VOLTZ
23 Rue Denis Papin
68000 COLMAR**

Colmar, le 19 juin 2014

SOMMAIRE

I- Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2014

1 – Etats de synthèse	
Etat du résultat global au 31 Mars 2014	5
Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2014	6
Actif	6
Passif	7
Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2014.....	8
Tableau de flux consolidé 31 Mars 2014	9
2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS	10
2.1 Contexte général et déclaration de conformité.....	10
2.2 Date d'arrêté des comptes et date d'Assemblée Générale	10
2.3 Bases d'évaluations.....	10
2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation	11
2.5 Conversion des comptes des entités étrangères	11
2.6 Recours à des estimations	11
2.7 Principes et méthodes comptables	12
2.8 Périmètre de consolidation	14
2.9 Comparabilité des comptes de résultat.....	16
2.10 Regroupement d'entreprises	16
2.11 Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	17
3 -Evènements de l'exercice	21

4- Les postes du résultat global et de l'état de situation financière	21
Note 1 - Le chiffre d'affaires	21
Note 2 – Les frais de personnel.....	22
Note 3 - Les impôts et taxes.....	24
Note 4 - Les dotations aux dépréciations des éléments d'actifs.....	24
Note 5 – Le coût de l'endettement.....	25
Note 6 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers.....	25
Note 7 – Les impôts sur les résultats.....	26
Note 8 – Le résultat pour une action.....	29
Note 9 – Le goodwill.....	30
Note 10 – Les autres immobilisations incorporelles	31
Note 11 – Les immobilisations corporelles.....	34
Note 12 - Les actifs non-courants.....	35
Note 13 – Les stocks.....	36
Note 14 – Les clients et autres débiteurs.....	37
Note 15 – Les actifs financiers à la juste valeur	38
Note 16 – La trésorerie et équivalent de trésorerie	38
Note 17 – Les dettes financières courantes et non-courantes	39
Note 18 – Les provisions courantes et non-courantes	40
Note 19 – Les fournisseurs et les autres passifs courants	42
Note 20 – Les tableaux de flux de trésorerie	42
Note 21 – Les engagements hors bilan	44
Note 22 – Les transactions avec les parties liées	45
Note 23 – Les événements post-clôture	45

II- - Rapport semestriel d'activité consolidé au 31.03.2014.

1- Comptes condensés consolidés du semestre écoulé	46
2- Faits majeurs et significatifs	46
3- Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes	47
4- Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir	47
5- Evènements postérieurs à la clôture	47
6- Transactions avec les parties liées	47

III- Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés.

1- Conclusion sur les comptes.....	49
2- Vérification spécifique	50

IV- Attestation du dirigeant :

1- Attestation du dirigeant.....	51
----------------------------------	----

I- Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2014

1 – Etats de synthèse

Etat du résultat global au 31 Mars 2014

En EUR	Note	31/03/2014	31/03/2013
Chiffre d'affaires	1	52 801 965	49 967 852
Autres produits de l'activité		219 561	
Achats consommés		-28 931 884	-27 271 149
Charges de personnel	2	-9 417 642	-8 893 103
Charges externes		-6 796 692	-6 475 859
Impôts et taxes	3	-633 171	-601 137
Dotations aux amortissements		-1 004 952	-922 792
Dotations aux provisions	4	-1 357 684	-1 110 741
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		340 515	453 067
Autres produits et charges d'exploitation		290 014	101 780
Résultat opérationnel courant		5 510 030	5 247 918
Autres produits et charges opérationnels		-54 544	58 836
Résultat opérationnel		5 455 486	5 306 754
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut	5	-342 306	-162 615
Coût de l'endettement financier net		-342 306	-162 615
Autres produits et charges financiers	6	-361 221	-306 540
Charge d'impôt	7	-2 151 252	-2 176 774
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		2 600 707	2 660 825
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		2 600 707	2 660 825
Part du groupe		2 587 803	2 732 938
Intérêts minoritaires		12 904	-72 114
Résultat net de base par action	8	1,89	1,99
Résultat net dilué par action	8	1,79	1,99

Etat de situation financière consolidée

au 31 Mars 2014

Actif

Actif en EUR		31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Goodwill	9	9 108 088	8 367 326	8 114 301
Autres Immobilisations Incorporelles	10	1 869 529	1 428 392	1 423 687
Immobilisations Corporelles	11	8 733 334	9 003 891	9 273 784
Immeubles de placement				
Participations entreprises associés				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Autres actifs financiers	12	2 289 167	788 578	2 039 219
Autres actifs non courants				
Actifs d'impôts non-courants	7	1 894 023	2 247 365	2 335 186
Actifs non courants		23 894 141	21 835 552	23 186 177
Stocks et en-cours	13	14 167 985	11 078 607	12 449 921
Clients et comptes rattachés	14	52 556 342	23 612 653	46 396 176
Autres actifs courants	14	2 978 392	2 536 750	2 588 897
Actifs d'impôts courants	7	36 118	62 700	63 266
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat	15			2 620 089
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16	4 292 623	6 240 748	2 724 505
Liaisons Titres				
Liaison entité de gestion				
Liaisons Bilan				
Actifs courants		74 031 460	43 531 458	66 842 854
Total Actif		97 925 601	65 367 010	90 029 031

Passif

Passif		31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Capital émis		1 370 000	1 370 000	1 370 000
Réserves		20 509 840	15 539 496	15 478 402
Titres en auto-contrôle		-2 178 954	-2 178 954	
Résultat de l'exercice		2 587 802	4 634 174	2 732 938
Intérêts minoritaires		-27 329	-40 636	-103 564
Capitaux propres		22 261 359	19 324 080	19 477 776
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	17	12 715 789	10 409 402	11 716 566
Passifs d'impôts non-courants	7	680 085	509 940	440 619
Provisions à long terme	18	752 295	556 167	589 762
Autres passifs non courants				
Passifs non courants		14 148 169	11 475 509	12 746 947
Fournisseurs et comptes rattachés	19	11 487 905	7 667 165	13 250 236
Emprunts à court terme	17	39 387 697	17 943 218	33 552 498
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	17	3 857 646	3 475 501	4 168 017
Passifs d'impôts courant	19	623 663	301 617	1 140 045
Provisions à court terme	18	117 000	509 499	509 501
Autres passifs courants	19	6 042 162	4 670 421	5 184 011
Passifs courants		61 516 073	34 567 421	57 804 308
Total Passif		97 925 601	65 367 010	90 029 031

Tableau de variation des capitaux propres

au 31 Mars 2014

Composition des capitaux propres en milliers d'euros - part du groupe

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Part groupe	Total minoritaire	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture N-2	1 370	812		15 118		17 300	(31)	17 269
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture N-2 corrigée	1 370	812		15 118		17 300	(31)	17 269
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves		137		(137)				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			(2 179)			(2 179)		(2 179)
Dividendes				(794)		(794)		(794)
Résultat net de l'exercice				4 634		4 634	(35)	4 599
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (1)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2)								
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (3)				(15)		(15)	(1)	(16)
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)				(15)		(15)	(1)	(16)
Variation de périmètre								
Autres				425		425	27	452
				(6)		(6)	(1)	(7)
Capitaux propres clôture N-1	1 370	949	(2 179)	19 225		19 365	(41)	19 324
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture N-1 corrigée	1 370	949	(2 179)	19 225		19 365	(41)	19 324
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus								
Dividendes								
Résultat net de l'exercice				2 588		2 588	13	2 601
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (1)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2)								
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (3)				335		335	<1	336
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)				335		335	<1	336
Variation de périmètre								
Autres								
Capitaux propres clôture N	1 370	949	(2 179)	22 148		22 288	(27)	22 261



Tableau de flux de trésorerie consolidé

au 31 Mars 2014

Tableau de flux en milliers d'euros

RUBRIQUES	Note	31/03/2014	30/09/2013
Résultat net consolidé (1)		2 601	4 599
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (2)		1 141	2 018
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés			
-/+ Autres produits et charges calculés			
-/+ Plus et moins-values de cession		30	-1
-/+ Profits et pertes de dilution			
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
- Dividendes (titres non consolidés)		-7	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		3 767	6 616
+ Coût de l'endettement financier net		342	464
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		2 151	2 283
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		6 260	9 363
- Impôts versé		-1 003	-1 759
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (3)		-20 356	-7 044
+/- Autres flux générés par l'activité			
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)		-15 099	560
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-893	-2 202
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		66	141
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		-888	-239
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
+/- Incidence des variations de périmètre		- 7992	-2 869
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		6	
+/- Variation des prêts et avances consentis		-571	-168
+ Subventions d'investissement reçues			280
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement			
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		- 10 272	-5 057
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :			
- Versées par les actionnaires de la société mère			
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres			-2 179
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			-794
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		5 201	5 790
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-2 840	-3 058
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-342	-464
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		-11	-2 176
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)		2 007	1 471
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)		-29	7
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H = (D + E + F + G)		-23 393	-3 019
TRESORERIE D'OUVERTURE (I)		-11 702	-12 159
TRESORERIE DE CLOTURE (J)		-35 095	-15 178
ECART : H - (J-I)			

Cf. Note 20



2 – Méthodes et principes comptables en Normes IFRS

La société Graines Voltz est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 23 rue Denis Papin 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour la période de 6 mois prenant fin au 31 mars 2014 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Ball Ducrettet, Brard Graines, Iberia Seeds, Evagro Seeds, Topsem, Saulais, Saulimmo, Bigler, Hortimar, Agreva et Plan Ornemental (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »).

L'activité du groupe consiste principalement en :

- la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :
 - De semences, plants et bulbes de fleurs,
 - De semences et plants de légumes,
 - De fournitures horticoles,
- la production de graines et de jeunes plants horticoles à une clientèle de professionnels.

2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2014.

2.2 Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés intermédiaires au 31 mars 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mai 2014.

2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en Euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.5 Conversion des comptes des entités étrangères

La société Evagro Seeds présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Livre égyptienne (LE).

La société Topsem présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dinar algérien (DZD).

La société Bigler présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Franc suisse (CHF).

La société Agreva présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Nouvelle Livre turque (TRY).

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation, l'Euro.

Selon la norme IAS 29, la Livre égyptienne, le Dinar algérien, le Franc suisse et la Nouvelle Livre turque ne sont pas des monnaies d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de ces quatre sociétés sont convertis en Euros selon la procédure suivante :

- actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux de rendement.
Notes 4 et 13 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination.
Notes 4 et 14 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et de la probabilité de recouvrement.
Note 7 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 9 : Le goodwill	Principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT : <ul style="list-style-type: none"> • le nombre d'années de données prévisionnelles, • le taux de croissance, • le taux d'actualisation.
Notes 10 et 11: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 18 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

2.7 Principes et méthodes comptables

Les nouvelles normes, amendements et interprétations, d'application obligatoire à compter du 1^{er} octobre 2013 sont les suivantes :

- la norme révisée IAS 19 : avantages du personnel.

Cette norme n'est pas appliquée puisque son impact est non significatif sur les comptes consolidés du groupe Graines Voltz.

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les critères d'appréciation du contrôle résultent :



- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, dont les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles,
- soit de la possibilité d'exercer une influence dominante au regard des principes énoncés par la norme IAS 27 au paragraphe 13.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

- Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celles-ci. Ces entreprises sont appelées « coparticipants ». Les coparticipants sont consolidés par intégration proportionnelle.

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint.

Le partenariat possède les caractéristiques suivantes :

- les parties sont liées par un accord contractuel,
- l'accord contractuel confère à deux parties ou plus le contrôle conjoint de l'entreprise.
- Les transactions internes sont éliminées en consolidation :
 - les transactions et comptes réciproques,
 - les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
 - les marges internes sur stocks,
 - les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

2.8 Périmètre de consolidation

■ Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2014, Graines Voltz a consolidé onze sociétés selon les règles précisées par la norme IAS 27 relative aux méthodes de consolidation.

	2014	2013
Par intégration globale	10	8
Par intégration proportionnelle	1	1
Par mise en équivalence	0	0
Total	11	9

■ Entrées dans le périmètre de consolidation :

Le 1^{er} octobre 2013, Graines Voltz SA a acquis 3 000 actions de la société Plan Ornamental, soit l'intégralité des actions.

■ Sorties du périmètre de consolidation :

Du fait de transmissions universelles de patrimoine, entraînant dissolution des sociétés transmises, les sociétés suivantes sont sorties du périmètre de consolidation :

- Plan Ornamental, au profit de Graines Voltz SA avec date d'effet au 22 novembre 2013,
- Hortimar, au profit de Graines Voltz SA avec date d'effet au 31 décembre 2013.

Il est précisé que ces transmissions universelles de patrimoine n'impactent pas en tant que tel les comptes consolidés dans la mesure où l'activité des sociétés dissoutes continue au sein des sociétés absorbantes.

■ Informations relatives aux variations de périmètre de consolidation

Les principales données peuvent être synthétisées comme suit :

En milliers d'Euros	PLAN ORNEMENTAL	HORTIMAR
Date d'entrée dans le périmètre	01/10/2013	31/12/2012
Pourcentage acquis sur l'exercice	100 %	
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale
Eléments de bilan repris en juste valeur	néant	néant
Ecart d'acquisition	741 K€	416 K€
Date de sortie du périmètre	22/11/2013	31/12/2013
Motif de la sortie du périmètre	TUP (1)	TUP (1)

(1) transmission universelle du patrimoine au profit de Graines Voltz SA

La valeur nette comptable des éléments d'actif de la société Saulimmo n'est pas significativement différentes de la juste valeur.

Selon IFRS 3, l'écart d'acquisition négatif sur les titres de la société Agreva d'un montant de 61 K€ a été comptabilisé par prudence au passif au niveau des provisions non courantes.

■ Périmètre de consolidation 2014

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS	411 304 173	100 %	100 %	Intégration globale
Brard Graines	France	La Claie des Pâtures 49 160 LONGUE JUMELLES	398 858 415	100 %	100 %	Intégration globale
Iberia Seeds	Espagne	1 Avenida Adolfo Suarez 1 Edificio Oficentro Planta 1 Puerta 4 30700 Torre Pacheco Murcia ESPAGNE	B30860654	100 %	100 %	Intégration globale
Evagro Seeds	Egypte	77B Al Nasr road 6 th floor Apartment n°63 Nasr City EGYPTE		99 %*	99 %*	Intégration globale
Topsem	Algérie	Cité Bridja BP n°1 Staoueli Alger ALGERIE		68 %	68 %	Intégration globale
Saulais	France	Route de Beaufort 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	389 771 031	100 %	100 %	Intégration globale
Saulimmo	France	Route de Beaufort 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU		100 %	100 %	Intégration globale
Bigler	Suisse	Maienstrasse 8 3612 STEFFISBURG Thun SUISSE		50 %	50 %	Intégration proportionnelle
Agreva	Turquie	Yesil Bahce Mah. 1474 Sok.n° 7 Haci Ali Kemanoglu Apt. D 2-3 07010 Muratpasa- Antalya TURQUIE		100 %	100 %	Intégration globale
Hortimar	France	1 Mittler Semm Weg 68000 COLMAR	399 205 657	100 %	100%	Intégration globale
Plan Ornemental	France	104 rue des Ponts de Cé 49000 ANGERS	327 753 901	100 %	100%	Intégration globale

Les sociétés Graines Voltz, Ball Ducrettet, Brard Graines, Iberia Seeds, Evagro Seeds, Topsem, Saulais, Saulimmo, Bigler et Agreva ont clôturé une période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2014. La société Hortimar a clôturé une période de 3 mois prenant fin le 31 décembre 2013, la société Plan Ornamental a clôturé une période de 1 mois et 22 jours prenant fin le 22 novembre 2013.

() les 1% restant sont détenus par le PDG de Graines Voltz SA pour respecter la législation égyptienne.*

2.9 Comparabilité des comptes de résultat

Les données présentées en référence (n-1) dans les états financiers consolidés sont les données consolidées selon les normes IFRS du groupe Graines Voltz arrêtées au 31 mars 2013.

Du fait de l'entrée d'une nouvelle société dans le périmètre de consolidation depuis le 31 mars 2013, la comparabilité peut s'avérer le cas échéant non pertinente.

2.10 Regroupement d'entreprises (IFRS 3 révisée)

Le Groupe applique IFRS 3 Regroupement d'entreprises (2008) pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financiers et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes.

Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Pour les acquisitions réalisées avant le 1er janvier 2011, le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part du Groupe dans les montants comptabilisés (généralement à la juste valeur) au titre des actifs, passifs et passifs éventuels.

Quand la différence était négative, un gain au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses a été comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supportait du fait d'un regroupement d'entreprises, ont été pris en compte dans le coût d'acquisition.

2.11 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

■ Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe. Les résultats opérationnels de tous les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières isolées sont disponibles, sont régulièrement revus par la direction générale du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance.

Les résultats sectoriels qui sont remontés à la direction générale comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être alloués sur une base raisonnable.

Les investissements sectoriels sont la somme des coûts engagés durant l'année pour acheter des actifs corporels et des actifs incorporels autres que goodwill.

Le groupe dispose de deux secteurs opérationnels correspondant à deux activités différentes :

- distribution de semences, plants et bulbes et de fournitures horticoles,
- production de graines et de jeunes plants horticoles.

Les 12 entités juridiques du groupe au 31 mars 2014 sont des unités génératrices de trésoreries distinctes, sauf Graines Voltz SA qui dispose de 2 activités (distribution et production) depuis la transmission universelle du patrimoine de la société Plan Ornamental. Cependant l'activité de production reprise par Graines Voltz SA n'est pas significative sur la période considérée ; aussi la totalité de l'information de Graines Voltz SA est indiquée dans le secteur distribution.

La segmentation est faite sur la base des entités juridiques pour lesquelles la direction du groupe Graines Voltz (le principal décideur opérationnel) dispose d'une information financière distincte par entité.

Cette information est issue des systèmes internes d'organisation et de la structure de gestion du groupe. Pour chaque secteur, la direction examine le reporting interne au minimum sur une base semestrielle.

L'information sectorielle se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	DISTRIBUTION		PRODUCTION		GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/14	31/03/13	31/03/14	31/03/13	31/03/14	31/03/13
Produits externes	53 512	50 571	7 545	6 210	61 057	56 782
Produits inter secteurs	7 681	6 445	357	345	8 038	6 790
Produits financiers	2 217	1 735	83	61	2 300	1 796
Charges financières	962	611	49	46	1 011	656
Amortissements des immobilisations	671	555	369	368	1 040	923
Résultat avant impôt du secteur présenté	5 099	4 372	94	491	5 193	4 863
Autres éléments sans effet trésorerie :	0	0	0	0	0	0
-Pertes de valeur sur les immobilisations	0	0	0	0	0	0
-Reprises de pertes de valeur sur les immobilisations corp	0	0	0	0	0	0
-Actifs sectoriels	101 459	91 644	11 009	10 183	112 468	101 827
-Investissements	7 127	2 433	0	520	7 127	2 953
-Passifs sectoriels	73 992	68 359	8 105	7 282	82 097	75 641

En milliers d'euros	GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/14	31/03/13
Produits		
Total des produits de secteur à présenter	61 057	56 782
Autres produits	-4	-24
Elimination des produits inter secteurs	-8 038	- 6 790
Produits consolidés	53 015	49 968
Résultats		
Total des résultats des secteurs à présenter	5 193	4 863
Autres résultats	352	336
Elimination des résultats inter secteurs	-42	45
Montants non affectées :		
-Gains sur les distributions en nature aux actionnaires	0	0
-Autres charges du siège	0	0
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	5 503	5 244
Actifs		
Total des actifs sectoriels à présenter	112 469	101 827
Autres actifs	-12 987	-11 500
Autres montants non affectés	0	0
Total des actifs consolidés	99 482	90 327
Passifs		
Total des passifs sectoriels à présenter	82 097	75 641
Autres passifs	-6 530	-4 792
Autres montants non affectés	0	0
Total des passifs consolidés	75 567	70 849

Les autres éléments significatifs en 2014 :

En milliers d'euros	31/03/2014			31/03/2013		
	Total des secteurs	Ajust.de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter	Total des secteurs	Ajust. de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter
Produits financiers	2 300	-2 182	118	1 796	-1 630	166
Charges financières	1 011	-196	815	656	-24	632
Investissements	7 127	-4 757	2 370	3 004	-51	2 953
Amortissements	1 410	-35	1 375	965	-42	923
Pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0

■ Information géographique :

Sept entités Graines Voltz SA, Ball Ducretet SAS, Brard Graines SAS, Saulais SAS, Saulimmo SCI, Hortimar SAS et Plan Ornamental SAS sont localisées en France. Les cinq autres entités sont situées hors de France :

- Iberia Seeds : Espagne,
- Evagro Seeds : Egypte,
- Topsem : Algérie,
- Bigler Samen : Suisse,
- Agreva : Turquie.

Il y a donc des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Immobilisations incorporelles	203	217
Immobilisations corporelles	391	313
Immobilisations financières	91	92
Total	685	622

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
France	40 814	38 728
Europe et Moyen Orient	6 326	5 939
Afrique	5 532	5 180
Autres	130	120
Total	52 802	49 967

3 – Evènements de l'exercice

Les principales opérations intervenues au cours de la période se terminant le 31 mars 2014 sont les suivantes :

- Le 1^{er} octobre 2013, Graines Voltz SA a procédé à l'acquisition de 100% des actions de la société Plan Ornamental, dont le siège social est à 49124 Saint Barthélemy d'Anjou. Son activité principale est la vente de graines, jeunes plants et boutures de fleurs uniquement destinés aux professionnels, avec en complément la production de jeunes plants horticoles.
- Graines Voltz SA en sa qualité d'associée unique a décidé la transmission universelle du patrimoine de la société Plan Ornamental SAS. La date d'effet comptable est le 22 novembre 2013.
- Graines Voltz SA en sa qualité d'associée unique a décidé la transmission universelle du patrimoine de la société Hortimar SAS. La date d'effet comptable est le 31 décembre 2013.

4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière

Note 1 - Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente qui est exécuté, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :



En milliers d'euros	Variation en %	31/03/14	31/03/13
Ventes de produits	6.21	48 336	45 509
Ventes de services	0.16	4 466	4 459
Total	5.67	52 802	49 968

Note 2 – Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Rémunérations brutes	6 650	6 082
Charges sociales	2 467	2 461
Participation des salariés	301	350
Total	9 418	8 893

Au 31 mars 2014, il existe, dans la société Graines Voltz SA, deux plans d'attribution d'options d'achats d'actions au profit des salariés de la société.

- Un premier de 33 111 actions, attribué le 12 juillet 2013. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 13 juillet 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 13 juillet 2016 et le 12 juillet 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20,07€ chacune.
- Un deuxième le 20 décembre 2013 et portant sur 63 897 actions. Les options pourront être exercées en une ou plusieurs fois à compter du 20 décembre 2016. Les bénéficiaires pourront lever les options à tout moment de l'année entre le 20 décembre 2016 et le 19 décembre 2018. Les actions sont attribuées au prix de 20,07€ chacune.

Graines Voltz SA détient à la date du 31 mars 2014 un nombre d'actions égal au total des options attribuées, soit 97 008 actions.

Conformément à la norme IAS 32, ces actions auto-détenues ont été déduites des capitaux propres de la société.

Les avantages au personnel :



En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Le groupe comptabilise, au titre de régimes à prestations définies la totalité des écarts actuariels en autres éléments du résultat global et la totalité des dépenses au titre des régimes à cotisations définies en charge de personnel.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon la méthode rétrospective et actuarielle, assise sur la totalité du personnel reclassé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 31 mars 2014.

Le taux de rendement utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 2.74 % au 31 mars 2014.

Les comptes de la période se terminant le 31 mars 2014 se trouvent impactés par la variation négative de 203 814 € de la provision portée au compte de résultat sous la rubrique "Charges de personnel" conformément à l'application de la norme IAS 19.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Provision pour indemnités de départ en retraite	691	529

Les provisions pour risques de personnel :

Une reprise de 400 k€ a été constatée suite au solutionnement d'un litige prud'homale.

Effectif annuel moyen :



En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Cadres	95	67
Non cadres	236	217
Total	331	284

Note 3 - Les impôts et taxes

La loi de finance pour 2010, votée en décembre 2009, a introduit une Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la Taxe Professionnelle (TP). La CET a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1.5% de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée.

Le groupe Graines Voltz a conclu à ce stade que ce changement des modalités de calcul des impôts locaux français n'en modifiait pas la nature. Le groupe Graines Voltz considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

Selon l'article 213 du CGI, les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont assujetties à une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés égale à 3% des distributions mises en paiement à compter du 17 août 2012. Cette contribution est classée en impôts et taxes.

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est classé en moins des charges de personnel.

Note 4 - Les dotations aux dépréciations des éléments d'actifs.

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de façon régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Dotation aux dépréciations d'actifs	1 291	1 111
Dotation aux provisions pour risques et charges	67	0
Total	1 358	1 111

Note 5 – Le coût de l'endettement**Evolution :**

En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	0
Charges d'intérêt	(342)	(163)
Charges d'intérêts sur contrats de locations financières	0	0
Coût de l'endettement	(342)	(163)

Note 6 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers**Evolution :**

En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Actifs non courants		0
Résultat de change, net	(375)	(320)
Prêts et créances	14	13
Total	(361)	(307)

Note 7 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

La charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice en fonction des règles et taux d'imposition en vigueur.

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. Les entreprises réalisant un bénéfice supérieur à 1 M€ ne peuvent plus imputer sur ce bénéfice tous les déficits antérieurs mais doivent payer un impôt minimal calculé sur une base égale à 50 % du bénéfice de l'exercice moins 500 K€. Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 Euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Etranger :

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

En Egypte, le taux de base de l'impôt est de 25%.

En Algérie, le taux de base de l'impôt est de 25%.

En Suisse, l'impôt est de 8,50% auquel s'ajoute un impôt cantonal. Cet impôt cantonal est de 6% du bénéfice dans la limite de 150 000 CHF puis 9 % au-delà, les deux taux affectés d'un coefficient de 1,64.

En Turquie, le taux de base de l'impôt est de 20%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/14
Résultat consolidé avant impôt	4 752
Impôt théorique	(1 636)
Impôt constaté	(2 151)
Ecart	(515)
Dont effet d'impôt sur les différences permanentes	(515)
Dont impôts différés actifs non constatés sur résultat de la période	
Dont impact variation de taux	31
Dont effet crédit impôt	<1
Dont dividendes reçus imposés partiellement	(31)

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires et crédits-bails).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés

Évolution :

En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Impôts courants	1 579	1 751
Impôts différés	524	367
<i>dont différences temporaires</i>	391	345
<i>dont provisions réglementées</i>	-17	3
<i>dont retraitement engagement retraite Saulais</i>	-5	-4
<i>dont retraitement sur diminution du prix des titres Ball Ducretet</i>	118	63
<i>dont élimination inter-groupe</i>	-3	0
<i>dont évaluation des actions propres juste valeur</i>	48	-4
<i>dont élimination des produits internes</i>	-8	-6
<i>dont ajustement</i>	0	-30
Impôt constaté	2 103	2 118
Contribution sur les revenus distribués	48	58
Total	2 151	2 176

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Créances d'impôts exigibles	36	63
Dettes d'impôts exigibles	624	1 140

La variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Elle s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2013	Résultat au 31/03/14	31/03/14
Impôts différés actifs	2 247	(353)	1 894
<i>dont différences temporaires</i>	2 097	(391)	1 706
<i>dont élimination des résultats internes</i>	121	8	129
<i>dont frais acquisition sur titres Brard Graines</i>	6		6
<i>dont engagement retraite Saulais</i>	23	5	28
<i>dont élimination inter-groupe</i>		25	25

Impôts différés passifs	510	170	680
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>254</i>	<i>(17)</i>	<i>237</i>
<i>dont retraitement prix titres Ball Ducrettet</i>	<i>179</i>	<i>118</i>	<i>297</i>
<i>dont retraitement provision dépréciation actions propres</i>	<i>70</i>	<i>48</i>	<i>118</i>
<i>dont élimination inter-groupe</i>		<i>21</i>	<i>21</i>
<i>dont écart de conversion passif</i>	<i>7</i>		<i>7</i>
Impact total sur le résultat	-	524	

Les informations sur les déficits fiscaux et actifs d'impôts différés non constatés :

Au 31 mars 2014 les déficits fiscaux ont donné lieu à constatation d'actif d'impôt différé, en raison de la visibilité acquise sur la société Ball Ducrettet et la probabilité faite d'utilisation de ces déficits fiscaux dans les exercices à venir. En effet, d'après nos éléments prévisionnels, l'horizon attendu de recouvrement des reports déficitaires activés pour la société Ball Ducrettet s'élève à 5 années. Nous avons donc activé 100 % des déficits reportables par rapport aux reports disponibles.

Au 30 septembre 2013, les déficits fiscaux avaient également donné lieu à la constatation d'actif d'impôt différé.

Le groupe procède à la clôture de chaque exercice (soit le 30 septembre) à l'examen des perspectives d'activité et de résultat des sociétés Iberia Seeds, Evagro Seeds, Topsem et Agreva. Cet examen s'est également fondé sur les tests de valorisation des goodwill desdites sociétés. Il en est ressorti au 30 septembre 2013 une probabilité élevée d'utilisation des déficits fiscaux existant. Les déficits utilisables au 31 mars 2014 ont donc fait l'objet d'un enregistrement à l'actif du bilan consolidé.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2013	Résultat au 31/03/14	2014
Déficits fiscaux reportables	(6 130)	804	(5 326)
Impôts différés actifs	2 027	(301)	1 726

Note 8 – Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 370 000.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/14	31/03/2013
Résultat consolidé part du groupe (en €)	2 587 803	2 732 938
Résultat consolidé intérêts minoritaires (en €)	12 904	(72 114)
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	1,89	1,99

Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les obligations convertibles, les actions attribuées gratuitement et les stocks options.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/14	31/03/13
Résultat consolidé part du groupe (en €)	2 587 803	2 732 938
Résultat consolidé intérêts minoritaires (en €)	12 904	(72 114)
Nombre d'actions	1 467 008	1 370 000
Résultat (en €) par action	1,76	1,99

Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/14	31/03/13
Dividende (en €) par action	0	0,64

L'assemblée générale des actionnaires n'a pas décidé de distribution de dividendes.

Note 9 – Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la part de Graines Voltz SA dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date des prises de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 "Regroupement d'entreprises", ces goodwill ne sont pas amortis.

De plus, toujours conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Au 31 mars 2014, le goodwill s'établit à 9 108 k€.

Les tests de dépréciation des goodwill :

Le groupe procède chaque année à des tests de dépréciation de ses goodwill pour toutes les Unités génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles des goodwill sont affectés. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable, cette dernière étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité). Compte tenu de l'aléa des prévisions sur 5 ans, il a été retenu des flux de trésorerie prévisionnels basés sur les chiffres du dernier exercice clos.

Les UGT retenues sont constituées par les entités juridiques car elles exercent leurs activités de manière autonome.

Les tests sont effectués séparément pour chacune des huit entités génératrices de goodwill.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées au 30 septembre 2013 pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT :

- Le nombre d'années de données prévisionnelles : 5 ans.
- Le taux d'actualisation avant impôt : 6.842 %.

Le taux d'actualisation est déterminé en retenant le taux OAT à 10 ans de 2.342 % au 30 septembre 2013 majoré d'une prime de risque de 4.5 %.

Ces tests sont réalisés chaque année au 30 septembre.

Note 10 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Fichiers de coordonnées clients acquis

Les éléments figurant au bilan correspondent aux droits contractuels suivants qui ne sont pas limités dans le temps:

1) des rachats de fichiers clients

Il s'agit de 10 rachats effectués en 1997, 1999, 2002, 2006, 2011 et 2012. Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

2) un contrat de distribution exclusive pour le Maroc.

Ce contrat ne fait pas l'objet d'un amortissement

b. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

c. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

Evolution des immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	8 367 326			740 762		9 108 088
Frais d'établissement	231 245				545	231 790
Frais de recherche et développement	2 169				-2 169	
Concessions, brevets et droits similaires	1 108 846	19 287		231 718	2 215	1 362 066
Fonds commercial	1 010 452			493 164		1 503 616
Autres immobilisations incorporelles	160 000					160 000
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	2 512 712	19 287		724 882	591	3 257 472

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais d'établissement	11 676	23 147			-2	34 821
Frais de recherche et développement	329				-329	
Concessions, brevets et droits similaires	886 964	47 416		231 718	336	1 166 434
Fonds commercial	185 350	1 338				186 688
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	1 084 319	71 901		231 718	5	1 387 943

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	8 367 326			740 762		9 108 088
Frais d'établissement	219 569	-23 147			547	196 969
Frais de recherche et développement	1 840				-1 840	
Concessions, brevets et droits similaires	221 882	-28 129			1 879	195 632
Fonds commercial	825 102	-1 338		493 164		1 316 928
Autres immobilisations incorporelles	160 000					160 000
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	1 428 393	-52 614		493 164	586	1 869 529

Note 11 – Les immobilisations corporelles

Concernant les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel.

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 892 K€ nette de subvention reçue.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il n'existe pas d'indice de pertes de valeur.

Evolution des immobilisations corporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	888 276		6 347		-422 432	459 497
Constructions	12 874 177	22 585				12 896 762
Installations techniques, matériel, outillage	5 224 617	603 817	3 647	1 208 859	744 086	7 777 732
Autres immobilisations corporelles	4 639 041	265 431	559 074	957 091	-254 117	5 048 372
Immobilisations en cours	744 435				-74 376	670 059
Avances et acomptes	13 800				-13 800	
Valeurs brutes	24 384 346	891 833	569 068	2 165 950	-20 639	26 852 422

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	142 505	2 952	4 404		-61 536	79 517
Constructions	7 911 177	528 397	30 939		872	8 409 507
Installations techniques, matériel, outillage	4 082 120	414 222	1 819	1 069 217	384 034	5 947 774
Autres immobilisations corporelles	3 244 652	357 444	468 368	872 391	-460 605	3 545 514
Immobilisations en cours					136 776	136 776
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	15 380 454	1 303 015	505 530	1 941 608	-459	18 119 088

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	745 771	-2 952	1 943		-360 896	379 980
Constructions	4 963 000	-505 812	-30 939		-872	4 487 255
Installations techniques, matériel, outillage	1 142 497	189 595	1 828	139 642	360 052	1 829 958
Autres immobilisations corporelles	1 394 389	-92 013	90 706	84 700	206 488	1 502 858
Immobilisations en cours	744 435				-211 152	533 283
Avances et acomptes	13 800				-13 800	
Valeurs nettes	9 003 892	-411 182	63 538	224 342	-20 180	8 733 334

Note 12 - Les actifs non-courants

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les titres de participation non consolidés figurent dans cette rubrique. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées. Ils ne sont pas classés en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ils ne sont pas détenus à des fins de transactions ou désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale.

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	193 523	888 011	1 026	774	234	1 081 516
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	12 720				1	12 721
Prêts	6 563		1 486			5 077
Autres immobilisations financières	336 460	100 000	22 966	38 537		452 031
Créances rattachées à des participations	239 462	470 699	-24 405		3 256	737 822
Valeurs brutes	788 728	1 458 710	1 073	39 311	3 491	2 289 167

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	193 523	888 011	1 026	774	234	1 081 516
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	12 720				1	12 721
Prêts	6 563		1 486			5 077
Autres immobilisations financières	336 460	100 000	22 966	38 537		452 031
Créances rattachées à des participations	239 462	470 699	-24 405		3 256	737 822
Valeurs nettes	788 728	1 458 710	1 073	39 311	3 491	2 289 167

Note 13 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière.

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Matières premières	En cours de production	Marchandises	Total
Au 30/09/12	235	58	8 898	9 191
Au 30/09/13	878	424	9 777	11 079
Au 31/03/14	607	770	12 791	14 168

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 322 K€ au 31 mars 2014 contre 145 K€ au 30 septembre 2013 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de manière individualisée, à la fin de chaque période.

Note 14 – Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Clients et comptes rattachés	58 156	51 804
Dépréciation des comptes clients	5 600	5 408
Total net des clients et comptes rattachés	52 556	46 396
Avances et acomptes versés	317	225
Autres créances fiscales et sociales	1 216	1 188
Autres créances	139	62
Charges constatées d'avance	1 306	1 114
Total des autres actifs courants	2 978	2 589

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement. Les créances clients ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Méthode de provisionnement des comptes clients :

Le principe de constitution des provisions a été fixé de la manière suivante :

- créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire ou transmises à notre avocat ou à une société de recouvrement de créances : provision à 100 % (sauf en cas de concordat où le taux est ajusté) ;

- les créances dont la durée est supérieure à 9 mois au moment de la clôture ou en règlement amiable font l'objet d'une provision de 100 %, sauf cas particuliers ; chaque cas est analysé en fonction des informations reçues par le représentant concerné, ainsi que des réponses faites par le client aux différents rappels qu'il a reçus. Le pourcentage de provision est arrêté par le Directeur Adjoint en concertation avec l'expert comptable.

Les principes de dépréciation des créances ont été appliquées de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncées aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué des créances sur l'Etat au titre de la TVA.

Note 15 – Les actifs financiers à la juste valeur

Conformément à la norme IAS 39 “Instruments financiers” les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Valeurs mobilières de placement	0	2 620
Total	0	2 620

Note 16 – La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 “Tableau des flux de trésorerie”, la ligne “Trésorerie et équivalents de trésorerie” figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	4 293	2 725
Total	4 293	2 725

Note 17 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à cette norme, les dettes financières sont classées en « courantes » et « non-courantes » selon que leurs échéances surviennent moins d'un an au plus après la date de clôture.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	12 716	11 716
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>2 789</i>	<i>2 942</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>6 181</i>	<i>5 307</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>3 746</i>	<i>3 467</i>
Part des dettes de locations financières à plus d'un an	0	0
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Total	12 716	11 716
Variation de l'exercice	1 000	4 365

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	3 858	4 168
Part des dettes de locations financières à moins d'un an	0	0
Dividendes à verser	0	877
Découverts bancaires	39 388	32 675
Total	43 246	37 720
Variation de l'exercice	5 526	11 649

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en euros et en devises. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables soit fixes.

Sur la base du solde des emprunts à taux variable, une variation de plus ou moins 1% des taux d'intérêts représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant de 245 K€ sur la durée restant à courir.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 16 574 K€ au 31 mars 2014.

Il existe des « covenants » sur certains emprunts accordés (calculés établissement bancaire par établissement bancaire) à la société Graines Voltz.

Il est rappelé que ces covenants étaient respectés à la clôture du dernier exercice soit au 30 septembre 2013.

Le montant des emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 10 501 K€ au 31 mars 2014.

Note 18 – Les provisions courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Le groupe Graines Voltz a retenu que les provisions pour avantages au personnel sont classées en « non-courant » compte tenu de l'horizon à long terme de tels engagements.

Conformément à l'avis sur les passifs IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Les règles suivantes sont appliquées :

Les provisions pour litiges :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

La présentation comptable :

Sauf cas particulier et hors les provisions pour avantages au personnel, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Provision pour indemnités de retraite	691	529
Ecart d'acquisition négatif	61	61
Total	752	590

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homaux	Litiges commerciaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Total
Au 30/09/12	365	0	80	0	445
Dotation					0
Provision utilisée					0
Provision non utilisée					0
Variation du périmètre	64				64
Au 30/09/13	429	0	80	0	509
Dotation	64		3		67
Provision utilisée	(261)				(261)
Provision non utilisée	(203)				(203)
Variation du périmètre			5		5
Au 31/3/14	29	0	88	0	117

Note 19 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 1 mois.

Ces dettes sont quasi intégralement dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Fournisseurs et comptes rattachés	11 488	13 250
Passifs d'impôts courants	624	1 140
Dettes sociales	2 790	2 784
Dettes fiscales	3 141	2 077
Autres dettes	111	323
Total	18 154	19 574

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/14	31/03/13
Variation constatée	(1 420)	8 680
Dont variation des dettes fournisseurs	(1 762)	6 987
Dont variation de l'impôt société	(516)	714
Dont variation des dettes sociales	55	595
Dont variation des dettes fiscales	1 064	80
Dont variation de la participation des salariés	(49)	82
Dont autres variations	(212)	222

Note 20 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2014 à – 35 095 k€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/14	30/09/13	31/03/13
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	4 293	6 241	2 724
Actifs financiers à la juste valeur	0	0	2 620
Découverts bancaires	(39 388)	(17 943)	(33 552)
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	(a)	(3 475)	(4 168)
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	(35 095)	(15 177)	(32 376)

(a) A compter du 31 mars 2014, la partie courante des emprunts et dettes financières à long terme est exclue du calcul de la trésorerie nette.

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres ainsi qu'au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

En milliers d'euros	31/03/14	30/09/13	31/03/13	30/09/12
Total des passifs	75 664	46 042	70 848	30 839
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	(4 293)	(6 241)	(2 724)	(1 140)
Dettes nettes	71 371	39 801	68 124	29 699
Total des capitaux propres	22 261	19 324	19 478	17 269
Montant accumulés en capitaux propres au titre des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0	0
Capitaux propres ajustés	22 261	19 324	19 478	17 269
Ratio dette nette sur capitaux propres ajustés	3,21	2,06	3,49	1,72

Note 21 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2014 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Engagements de garanties reçues	2 800	0

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Nantissement du fonds	5 904	5 304
Nantissement des titres de participation	3 000	3 000
Nantissement du matériel et outillage	305	305
Hypothèque	4 549	4 549
Nantissement comptes bancaires	2 350	
Gage espèces	1 650	
Total	17 758	13 158

Engagements réciproques :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Contrats de crédits baux	Néant	Néant

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/14	31/03/13
Dettes garanties : emprunts bancaires à moyen terme	10 501	9 282
Montant des sûretés consenties	13 158	13 158



Note 22 – Les transactions avec les parties liées

- Les entreprises faisant partie du périmètre de consolidation

Les sociétés Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Bigler Samen et Agreva réalisent leurs achats de marchandises (en totalité ou partiellement) par l'intermédiaire de la société Graines Voltz. La facturation a été établie sur la base des prix de marché et les modalités de règlement sont celles habituellement pratiquées pour ce type de produits et marchés.

La société Saulais effectue partiellement ses achats de marchandises auprès de la société Ball Ducrettet.

La société Saulais a loué une partie de ses locaux auprès de la SCI Saulimmo.

La société Evagro Seeds réalise ses achats de marchandises auprès d'un importateur qui lui-même effectue ses achats auprès de la société Graines Voltz (ceci pour respecter la législation égyptienne). La facturation de la société Graines Voltz a été établie sur la base des prix de marché. Les montants facturés par l'importateur correspondent également aux prix pratiqués habituellement.

- Les rémunérations des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 197 490 € pour la période allant du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014.

- Les parties liées avec le groupe

Il existe depuis huit ans un contrat exclusif de distribution sur le Maroc avec la société Semences Marocaines Professionnelles (SEMAPRO).

Le volume d'affaires généré avec cette société s'élève à 2 346 k€ pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014.

Note 23 – Les événements post-clôture

La société Graines Voltz SA a acquis le 1^{er} avril 2014 la totalité des titres de la société Semences Marocaines Professionnelles (SEMAPRO). SEMAPRO, distributeur des produits du groupe, poursuivra son activité au Maroc.

La société Graines Voltz SA et la Coopérative Agricole de Céréales ont signé le 16 mai 2014 un protocole d'accord pour mettre en commun les activités sur le marché des fournitures horticoles en Alsace-Lorraine. L'opération devrait se concrétiser avant le 1^{er} octobre 2014.

II- Rapport semestriel d'activité consolidé au 31.03.2014.

Exercice social : du 1^{er} octobre au 30 septembre.
Situation intermédiaire au 31 mars 2014.
(Période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014)

1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé (en milliers d'euros) :

	31/03/2013	31/03/2014
Chiffre d'affaires	49 968	52 802
Résultat opérationnel	5 307	5 455
Résultat net	2 661	2 601

NB : Il précise que les chiffres relatifs à la situation au 31 mars 2014 concernent les sociétés GRAINES VOLTZ, BALL DUCRETTET, BRARD GRAINES, IBERIA SEEDS, EVAGRO SEEDS, TOPSEM, SAULAIS, SAULIMMO, BIGLER Samen, HORTIMAR, AGREVA et PLAN ORNEMENTAL.

2. Faits majeurs et significatifs :

L'activité de notre groupe au cours du 1^{er} semestre de notre exercice social du 01/10/2013 au 30/09/2014 s'est traduite par une augmentation du chiffre d'affaires de 5,67 %.

A fin mars 2014, la structure bilancielle est comme par le passé influencée par la saisonnalité du cycle annuel d'activité.

Le résultat opérationnel ressort à 5 455 K€ contre 5 307 K€.

Le résultat net s'établit à 2 601 K€.

L'activité se déroule sur 12 sites :

✓ Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 – GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 – GRAINES VOLTZ), Thonon Les Bains (74 – BALL DUCRETTET), Egypte (EVAGRO SEEDS), Algérie (TOPSEM), Espagne (IBERIA SEEDS), Turquie (AGREVA), Colmar (68 – HORTIMAR) et Suisse (BIGLER Samen AG). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain sur l'Authion.

✓ Pour l'activité :
- Production de graines : Longué Jumelles (49 – BRARD GRAINES) et Angers (49-PLAN ORNEMENTAL)

- Production de jeunes plants : Saint Barthélémy d'Anjou (49 – SAULAIS).

✓ Pour l'activité de location immobilière: Saint Barthélémy d'Anjou (49 – SAULIMMO).

3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

Néant

4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

5. Evènements postérieurs à la clôture.

La société Graines Voltz SA a acquis le 1^{er} avril 2014 la totalité des titres de la société Semences Marocaines Professionnelles (SEMAPRO). SEMAPRO, distributeur des produits du groupe, poursuivra son activité au Maroc.

La société Graines Voltz SA et la Coopérative Agricole de Céréales ont signé le 16 mai 2014 un protocole d'accord pour mettre en commun les activités sur le marché des fournitures horticoles en Alsace-Lorraine. L'opération devrait se concrétiser avant le 1^{er} octobre 2014.

6. Transactions avec les parties liées.

Néant

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 28 mai 2014

III- Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés.



KPMG AUDIT ID
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Sogex

60, avenue d'Alsace
68027 Colmar

Graines Voltz S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1er octobre 2013 au 31 mars 2014
Graines Voltz S.A.
23, rue Denis Papin - 68000 Colmar
Ce rapport contient 54 pages
Référence : PM-142-50



KPMG AUDIT ID
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Sogex

60, avenue d'Alsace
68027 Colmar

Graines Voltz S.A.

Siège social : 23, rue Denis Papin - 68000 Colmar
Capital social : € 1 370 000

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1er octobre 2013 au 31 mars 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1er octobre 2013 au 31 mars 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sogex

Graines Voltz S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle 2014
11 juin 2014*

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Schiltigheim, le 11 juin 2014

Colmar, le 11 juin 2014

KPMG Audit ID

Sogex



Pascal Maire
Associé



Philippe Cotleur
Associé

IV- Attestation du dirigeant :

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.